



CONTACTS UTILES :
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91
 Confédération CGT : www.cgt.fr
 FNME : www.fnme-cgt.fr
 UFICT : www.energiect-cgt.fr
 Site page inactifs : www.inactif.cgt-energies77.fr
 Adresse mail inactifs : retraites@cgt-energies77.fr

EDITO

« NATIONALISATION D'EDF ! »

Ils ont osé ! En visite à Belfort pour annoncer la construction de plusieurs EPR dans la décennie à venir, Macron et Le Maire ont évoqué la « nationalisation d'EDF ». Pour les plus anciens, pas d'inquiétude ce n'est pas le retour au programme du Conseil National de la Résistance, mais un simple effet de manche pour ces deux avocats du libéralisme.

La stratégie envisagée a déjà quelque peu « fuité ». Pour financer le programme de construction des EPR il faut recapitaliser mais en montrant « patte blanche » à Bruxelles. Par conséquent, pas question d'utiliser les deniers publics ou à moins de céder ENEDIS à la Caisse des Dépôts, comme GRTGAZ avec GDFSUEZ il y a un peu plus de dix ans, et de livrer clefs en main le commercialisateur à Total Energies pour l'aider à réaliser sa transition énergétique. En fait ce serait la reprise à quelques variantes près du plan « Hercule » avec l'assurance de la bénédiction de la Commission Européenne.

Dans trois semaines se profilent en France le rendez-vous quinquennal politique et il ne faudrait pas se gêner pour se servir du bulletin de vote pour exprimer son point de vue sur le bilan d'un Président sortant qui va ressortir quelques dossiers chauds comme les retraites entre autres si il prolonge son séjour au « Château ». Nous avons aussi l'expérience de la droite en tête : ouverture du capital d'EDF et de GDF puis privatisation de cette dernière, réforme du régime spécial des IEG en 2008. Quant aux candidatures xénophobes et négationnistes, autant dire qu'il ne vaut mieux pas tenter le diable. Ils incarnent le retour au 19^{ème} siècle avec la nostalgie des années les plus sombres de notre histoire.

Préservons ce que l'on a fait de mieux pour l'intérêt général et ayons cela en tête au moment du choix, nous avons besoin de retrouver plus d'équilibre dans la répartition des richesses, de préserver nos services publics dont on doit être fier car c'est ce qui symbolise les principes d'égalité et de solidarité.

*Michel VANKEIRSILCK
 Jean-Jacques TEILLET
 Pascal COTTIN*

FORCE 77

Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,
 section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 296
 Prix : 0,76 Euros

MELUN PPDC
P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

MARS 2022

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

Déposé le 11 mars 2022



SOMMAIRE

Page 2 : AG du 21 avril 2022/Manifestation 24 mars

Page 3 : A quoi ça sert d'être syndiqué à la retraite ?

Page 4 : Explosion des tarifs – Scandales dans les EHPAD

Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.

Il est édité et imprimé par nos soins.

Numéro CPPAP : 0323 S 07775

Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDIQUÉS ET SYMPATHISANTS LE 21 AVRIL 2022 A SERMAIZE

Comme chaque année les adhérents et sympathisants en inactivité de service du syndicat CGT Energies 77 se réuniront au plus grand bonheur de tous. L'occasion nous est, en effet donnée, après cette période de restriction des rencontres physiques de se retrouver pour débattre des orientations concernant les défis sociétaux qui s'ouvrent à nous pour l'année 2022.

A la veille des élections présidentielles et plus que jamais les retraités doivent prendre leur place dans le débat qui s'instaure, réaffirmer le rôle essentiel qu'ils tiennent dans la vie de notre pays mais aussi rappeler **leurs exigences notamment en matière d'augmentation des pensions et de prise en charge de la dépendance**. C'est pourquoi **nous invitons ceux qui le désirent à venir donner leur vision de l'avenir au cours de cette assemblée** qui fait suite aux réunions de début d'année qui se sont tenues dans les sections locales.

Nous profitons de cette rubrique pour **remercier les 1 100 agents d'EDF et Gaz de France retraité(e)s** de Seine-&-Marne **qui ont voté pour la CGT lors des élections CAS** et pour les inviter à nous rejoindre le jour de l'assemblée mais également à rejoindre la CGT.

C'est le moyen de renforcer nos luttes qui visent en permanence **la pérennité du service public de l'énergie pour le bien des usagers** mais aussi pour le bien des agents actifs et inactifs qui ont contribué à la réussite des Industries Electriques et Gazières. Dans le contexte de hausse des prix de l'énergie due à la triste parodie de la pseudo concurrence, nos Entreprises doivent absolument être renationalisées.

Pour vous inscrire à cette journée au cours de laquelle nous partagerons un repas convivial (10€) contactez le syndicat Energies 77 de Melun Tél. : 01.64.41.53.93 ou écrivez-nous sur le site retraites@cgt-energies77.fr.

FAIRE un DON une autre manière de participer

Vous ne souhaitez pas vous syndiquer mais vous voulez soutenir les luttes de la CGT, vous pouvez faire un versement de soutien par chèque à l'ordre du "Syndicat CGT Energies 77" à faire parvenir à l'adresse suivante : Energies 77 Syndicat CGT du personnel EDF GDF de Seine-et-Marne 16 bis rue Gatelliet 77003 Melun Cedex. Comme pour une cotisation syndicale vous recevrez en retour une attestation de versement qui vous donnera droit à un crédit d'impôt équivalent à 66 % de votre don.

**Pour exemple: un chèque de 50 € vous donnera 33,50€ de réduction d'impôts soit un reste à charge de 16,50 €.*

Jean-Jacques TEILLET

VERS UN GRAND 24 MARS

Face à un gouvernement et un patronat qui restent sourds à leurs exigences sociales, les retraités restent déterminés à agir. Leurs organisations syndicales et associatives les appellent à manifester le 24 mars 200 pour :

- L'augmentation immédiate des pensions de base et complémentaire et leur indexation sur l'évolution des salaires.
- La défense de notre système de santé, de retraite, portés par une Sécurité Sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la solidarité intergénérationnelle.
- La défense et le développement des services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique.
- La défense de nos libertés individuelles et collectives.

Le Président de la République, son gouvernement et le patronat doivent enfin entendre les retraités.

24 MARS MANIFESTATION PARISIENNE à 14 h BASTILLE – REPUBLIQUE

Un bus partira de Melun parking Conforama à 12 h 30

Inscription par SMS au 06 78 06 87 59

À QUOI ÇA SERT D'ÊTRE SYNDIQUÉ QUAND ON EST RETRAITÉ ?

Plus de lien de subordination avec un employeur, plus d'initiative dans les entreprises, salaires, emploi, formation, déroulement de carrière tout cela est derrière nous !

Alors pourquoi se syndiquer à la retraite ?

En premier lieu, les retraités peuvent collectivement s'organiser pour qu'ils ne soient pas réduits à subir les effets des politiques mises en œuvre. Ils demeurent liés au Statut : tarif-agent, CAMIEG, CNIEG, Activités Sociales, droits familiaux, etc ...

Le nouveau lien de subordination du retraité c'est sa caisse de retraite, en quelque sorte la Sécurité Sociale, qui lui assure sa pension tous les mois et celle-ci a plutôt tendance à en prendre un coup. La formule du retraité « variable d'ajustement des finances publiques » n'est pas galvaudée.

Pour le retraité les questions de santé, d'offres de soins sont essentielles, le département de Seine-&-Marne est l'un des plus mal loti sur ce plan, cela nous conduit également vers la Sécurité Sociale, vers la CAMIEG, vers les complémentaires -santé.

Les loisirs, les activités sociales, l'action sanitaire et sociale, l'accès aux transports, le prix des loyers, le matraquage fiscal sur les couches moyennes, ne laissent pas les retraités insensibles bien au contraire. C'est du concret !

Cette revue de détail montre combien l'action syndicale a son utilité, que la présence de retraités bénévoles dans certains organismes CMCAS, CAMIEG, CNIEG, SLVie, permet de mettre en évidence les attentes spécifiques des retraités et d'y apporter les meilleures solutions.

Alors plus nombreux nous serons et plus la voix des retraités sera entendue.

De plus lorsque vous vous syndiquez, vous récupérez deux tiers de votre cotisation par remise fiscale et vous consolidez le rôle de l'organisation syndicale qui vous informe, qui vous interpelle, qui demande votre avis. Et puis il vaut mieux « râler » tous ensemble que chacun dans son coin !

Pascal COTTIN

UKRAINE : contre la guerre, pour la paix immédiate

Communiqué de presse intersyndical du 25 février 2022

Les confédérations syndicales CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC dénoncent l'agression contre l'Ukraine décidée et mise en œuvre par le gouvernement de la Russie.

Il s'agit d'une guerre, en violation de la souveraineté d'un pays, en violation du droit international et des principes fondateurs de la Charte des Nations unies.

Alors que plusieurs centaines de victimes civiles sont d'ores et déjà à déplorer, nos confédérations expriment leur soutien aux populations, travailleurs et à leurs syndicats qui sont d'ores et déjà victimes comme elles le sont toujours lors des conflits.

Nous appelons à l'arrêt immédiat de cette agression et au retrait des troupes russes du territoire ukrainien.

Les confédérations CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC appellent à la solidarité syndicale mondiale pour la paix immédiate.

Elles réaffirment avec force le préambule de la constitution de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) affirmant qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.

Explosion des tarifs de l'électricité, du gaz et des carburants : à qui la faute ?

La libéralisation totale du secteur de l'énergie devait permettre de contenir les prix grâce à la concurrence. En multipliant les acteurs, les consommateurs devaient en tirer les bénéfices. Après plus de vingt ans de mise en place des nouvelles règles imposées par Bruxelles et relayées par les gouvernements en place, le système énergétique français est en crise grave.

EDF est dans l'œil du cyclone et devient le moyen pour instaurer un « bouclier » tarifaire, mais au prix de sa propre existence.

Piloté par Macron et Le Maire en direct, EDF se voit contraint de céder 40% de son électricité produite à ses concurrents dits « alternatifs ». Total Energies va en tirer bénéfice sans produire le moindre kWh. Coût de l'injonction : 8 Milliards d'€. Le duo se déplace une semaine après à Belfort et impose une dépense supplémentaire de 1,2 Milliard d'€ pour faire l'acquisition de la filiale Steam détenue par la multinationale américaine Général Electric. Cette filiale avait été rachetée deux fois moins chère à Alstom en 2014 sous la conduite de Macron, alors Ministre des finances.

EDF est donc pillée pour préserver le système libéral et les consommateurs en seront pour leurs frais car la hausse contenue de 4% n'est qu'épisodique car la Commission de Régulation de l'Énergie, instance souveraine pour fixer les prix, a préconisé une augmentation de 44,5%, rien que ça ! Tous les

syndicats et les associations de consommateurs ont immédiatement réagi en saisissant le Conseil d'Etat.

Pour le gaz, lui-même indexé au pétrole c'est de la même veine avec des hausses vertigineuses annoncées à l'image de la flambée des prix des carburants à la pompe.

Et plus les prix des matières premières sont élevés et plus les +

. Les taxes sur l'énergie et la TVA peuvent représenter entre 35 et 60% du tarif payé par le consommateur et renflouent des caisses de l'Etat qui se vident comme le tonneau des Danaïdes pour accorder des exonérations sociales et fiscales aux entreprises.

Le démantèlement programmé d'EDF serait dramatique pour notre pays, pour notre économie et pour l'emploi. A l'image de ce qu'est devenu ENGIE, découpé en morceau pour être mieux cédé à des groupes privés comme Bouygues ou Altrad, EDF pourrait devenir une proie sur les marchés financiers et disparaître au profit d'opérateurs peu scrupuleux et surtout au service de leurs actionnaires.

D'où l'intérêt de préserver nos « bijoux de famille » pour la nation.

C'est ce que propose la CGT avec son Projet Progressiste de l'Énergie.

Pascal COTTIN

SCANDALES DANS LES EHPAD : ORPEA ET KORIAN, LA PREUVE PAR CINQ !

Délit d'initié, salaires faramineux, retraite-chapeau les dirigeants d'ORPEA n'ont aucun scrupule. L'autre géant transnational dans le domaine KORIAN n'est pas en reste. De nombreuses plaintes ont été déposées et particulièrement dans la période de confinement.

Comment ne pas s'indigner quand certains faits graves sont révélés dans le traitement des personnes hébergées. Mais est-ce étonnant ? Lorsqu'on scrute à la loupe les propriétaires de ces deux groupes, on a vite compris. Quand le capitalisme s'imisce dans le « marché du vieillissement et de la perte d'autonomie ». ORPEA repose sur des actionnaires internationaux ou des banques : Fonds de pension canadien, les frères Peugeot ou encore le fonds « vorace » américain Black Rock dirigé en France par l'ex PDG de GDF JF Cirelli. KORIAN implanté en France et en Allemagne n'est pas en reste : Crédit Agricole et sa filiale Prédica, Malakoff-Humanis, des fonds canadien et Black Rock qui est partout !

Disposant de fonds publics via les Agences Régionales de Santé ce type d'établissements privés a pour vocation de faire des marges pour leurs actionnaires qui ne sont pas des philanthropes.

Les gouvernements successifs ont toujours repoussé le principe d'une loi sur le vieillissement qui recouvre les EHPAD et les établissements de soins. Les promesses n'ont pas été tenues !

La CGT a proposé dans le cadre des rapports publics qui auraient dû servir à la mise en place d'une loi de changer radicalement la logique actuelle conçue sur la rentabilité et qui s'avère couteuse pour les personnes hébergées et leurs familles.

Maîtrise publique, création d'emplois, formation des personnels et revalorisation des métiers et des salaires, voilà ce qu'il faut pour éviter d'autres scandales !

Pascal COTTIN